

Après 40 ans d'existence, notre **AAPPMA** connaît un nouvel essor suite aux nouvelles orientations décidées par le Bureau en 2002.

Et quel

Changement !

Changement devenu envisageable après plusieurs années d'irrigation raisonnées.



*C'est pour donner un peu de crédit à cet état de fait
que l'Association revient à un peuplement plus naturel.
Haro sur les Truites de Bassines... !*

Notre objectif majeur est de permettre aux pêcheurs de pratiquer leur loisir dans un cadre agréable, d'y prendre des poissons de qualité et, même si le « [No Kill](#) » (sans tuer) n'est pas en vigueur sur la totalité de notre parcours, nous l'encourageons vivement ; c'est un élément essentiel pour pouvoir prétendre à une recherche de repeuplement naturel.

Les 5 principaux axes de notre politique :

- Alvinage en truitelles d'un été (option retenue en accord avec le Chargé d'Etudes de la Fédération du Cher).
- Pose de [boîtes « Vibert »](#) et [caisses à éclosion](#) .
- Restauration des Frayères.
- Restauration de l'Habitat.
- Restauration de la Ripisylves.



Après 5 ans de ce renouveau, les Truites prises dans l'Ouatier n'ont rien à envier à celles des cours d'eau plus renommés. Les pêcheurs sont là pour en témoigner, les photos aussi.

Quand bien même les puristes peuvent toujours discuter sur les contraintes génétiques liées à ce type de repeuplement.

L'état piscicole de notre rivière était telle que des dispositions s'imposaient et même si le chemin vers la gestion patrimoniale nous semble bien lointain, les avancées sont significatives.

La valorisation de notre rivière est en marche, néanmoins, restons vigilants, rien n'est acquis définitivement, l'équilibre est si fragile face aux pressions de l'urbanisation, aux pollutions, aux pompes, aux changements climatiques.

Ne boudons pas notre plaisir, profitons de notre rivière telle qu'elle est, l'Ouatier, réel atout touristique et piscicole de notre canton.